

+ de sport, de culture et de loisirs avec **LA CARTE TATOO ISÈRE !**

Vous êtes un club sportif, une association culturelle, une école de musique ou une librairie ?



À compter de la rentrée scolaire 2022, le **Département de l'Isère** en partenariat avec la **Caf** lance un nouveau dispositif : la carte **TATOO**

C'est la nouvelle carte d'avantages sport, culture, loisirs pour les 65 000 collégiens isérois.

Plus **SIMPLE**, plus **RAPIDE** et **GRATUITE**.

Dès le 2 mai, devenez partenaire de la carte TATOO Isère !

LES NOUVEAUTÉS C'EST PAR LÀ !

LES AVANTAGES C'EST PAR LÀ !

Culture, Sport, Bons Plans...
La carte où t'as tout !



Devenez partenaire

REJOIGNEZ TATTOO ISÈRE !

➔ C'EST GRATUIT !

pour les partenaires
et pour les 65 000 collégiens isérois
(avant c'était 8 €)

UNIQUE ! ➔

c'est une seule carte
pour toute la scolarité au collège
(avant c'était un chéquier tous les ans)

➔ UNE CAGNOTTE DE 60 €

financée par le Département de l'Isère
pour les activités annuelles
sportives, culturelles ou artistiques
(avant c'était deux chèques de 15 €)

10 € PAR AN ➔

pour les achats en librairie
déductibles des 60 €
de la cagnotte
(avant c'était 8 €)

➔ + UN BONUS CULTURE DE 45 €

de la Caf de l'Isère pour les familles
dont le QF est inférieur à 800 €,
soit un total de 105 € d'avantages !

DES BONS PLANS

➔ à proposer toute l'année
depuis l'espace partenaire :
offres spéciales, réductions, gratuité...

UN REMBOURSEMENT AUTOMATISÉ ➔

sous 4 semaines
et plus aucun document
à transmettre
(avant c'était une demande de bordereau
et un délai de plusieurs mois)

UN OUTIL DE PAIEMENT SECURISÉ ➔

pour effectuer directement
les transactions
entre le partenaire et le collégien
(avant c'était des chèques
et talons à transmettre par courrier)

POUR DEVENIR PARTENAIRE DE LA CARTE TATTOO ISÈRE, C'EST TRÈS SIMPLE : ➔

Étape 1 : créez votre compte sur <https://tattoo.isere.fr/partenaires>
(consulter la liste des pièces nécessaires)

Étape 2 : une fois votre compte validé, signez la convention depuis votre espace
personnel sécurisé.

Étape 3 : votre compte est actif, vous pourrez à compter de la rentrée scolaire
effectuer vos premières transactions et proposer des bons plans.

Attention, pour devenir partenaire, votre structure doit être implantée en Isère.

**Inscrivez-vous maintenant
pour être prêt pour la rentrée scolaire 2022 !**

